

## ETUDE TIERS-LIEUX

# CAHIER DES CHARGES

*Pour toute information :*

*Pôle développement*

*Parc naturel régional du Vexin français*

*01 34 48 66 23 – 06 83 19 25 31*

*[p.gueit@pnr-vexin-francais.fr](mailto:p.gueit@pnr-vexin-francais.fr)*

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

## **1 : Objet de l'étude**

---

L'objet de la présente étude est de réaliser une analyse des potentiels de développement des Tiers-lieux au sein du Parc naturel régional du Vexin français.

Le projet exprime la volonté de cristalliser les initiatives et énergies locales pour la réalisation de projets à valeur ajoutée sociale, économique, environnementale, de proposer des services aux professionnels, de renforcer les compétences des publics, de limiter les déplacements domicile-travail, de créer et maintenir un lien social, de créer de la valeur territoriale, de renforcer l'image du territoire comme terre des possibles,.

Pour les projets déjà identifiés portés par des collectivités, des associatifs ou des personnes privées, l'étude apportera des éléments d'aide à la décision qui permettront de valider la pertinence des différentes composantes du projet.

Prenant appui sur une évaluation des besoins potentiels pour les différents publics visés, l'étude doit aussi analyser l'opportunité de création de nouveaux espaces sur les différents bassins du territoire.

L'objectif est aussi de créer les bases d'un réseau de tiers lieux maillant le territoire, avec le Parc comme tête de réseau. Les conclusions de l'étude permettront en effet au Parc de déposer un dossier dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt lancé par l'Etat, « Fabriques de Territoires »

## **2 : Contexte territorial**

---

Situé au nord-ouest de la Région Ile-de-France, le Parc naturel régional du Vexin français compte actuellement 98 communes et 104 000 habitants. Ce territoire mêlant périurbain et rural se compose de trois communautés de communes sur la partie Val d'Oise (Vexin Centre, Sausseron Impressionnistes, Vexin Val de Seine) et de 20 communes des Yvelines rattachées à la Communauté d'Agglomération Grand Paris Seine et Oise.

La présente étude devra tenir compte des orientations présentées dans le projet de Charte du Parc 2022-2037 sur la thématique des tiers-lieux et de la volonté de renforcer les polarités sur les secteurs de Magny-en-Vexin (95), Marines (95), Freneuse(78). Ces trois communes sont en cours de labellisation « Petites villes de demain ».

Le périmètre d'étude des projets est constitué du territoire du Parc naturel régional au sens du périmètre de révision de la Charte (voir annexes).

Par ailleurs, le Parc a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par l'Etat « Particip'Action en Île-de-France » : le projet présenté par le Parc, « Le lieu » vise à faire émerger et à expérimenter, sur trois sites, des projets portés par les habitants, qui (re)créent une dynamique de territoire vertueuse et pérenne : vitalité sociale et civique, diversité des usages des lieux de vie, richesse des modes d'engagement des personnes. Cette candidature est portée par le pôle éducation, culture et valorisation des patrimoines.

### **3 : La définition des Tiers-lieux dans le cadre de l'étude**

---

Les Tiers-lieux sont considérés dans cette étude comme liés au développement économique dans une acception ouverte et transversale : espaces d'activités favorisant la rencontre, le partage, la créativité, l'innovation, et proposant des services étendus à des publics d'horizons différents : entrepreneurs, créateurs d'entreprise, travailleurs indépendants, professions libérales, associatifs, habitants, étudiants, personnes en recherche d'activité, jeune public,...

Du fait du caractère périurbain et rural du territoire, la typologie des Tiers-lieux pouvant être créés sur le Parc est variée et ne se limite pas à des espaces de travail partagés. Sont ainsi pressentis des lieux présentant une hybridation de fonctionnalités mêlant activités économiques, activités favorisant le lien social, activités culturelles, services au public.

Voici quelques exemples de fonctionnalités envisageables : coworking, ateliers partagés (ex : cuisine, ébénisterie, confection, couture,...), espace pour les makers (Do It Yourself, impression 3D, découpe laser), repair café, épicerie (collaborative, solidaire ou classique), espace dédié aux activités culturelles, librairie, presse, bistrot, café, petite restauration, accueil de créateurs d'entreprises, ateliers d'art, boutique valorisant les créations et produits locaux, galerie d'art, espace de formation ou d'animation, Maisons France Services, services publics, agence postale, relais colis, etc...

L'intégration d'initiatives en termes d'économie collaborative, d'économie circulaire, d'économie sociale et solidaire est souhaitée.

### **4 : Contenu de la mission**

---

L'étude traitera les points suivants :

- 4.1 Analyser l'offre de proximité : Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, Communauté urbaine Grand Paris seine et Oise, Vallée de l'Oise (secteur Val d'Oise), département de l'Eure et de l'Oise en bordure du Parc. La CU GPS&O porte un projet de création de 75 hubs multiservices dont une des composantes est la création de hubs ruraux.
- 4.2 Recenser sur le Parc les initiatives actuellement portées par les collectivités (communes, EPCI), les collectifs d'habitants, les associations, les privés avec des sites identifiés ou potentiels. Pour chaque site, réaliser une analyse atouts, faiblesses, opportunités, menaces, identifier les facteurs clés de succès. La localisation, les publics visés, la pertinence de l'offre de service, le modèle économique seront ainsi questionnés. Si les différentes composantes du projet ne sont pas toutes établies par les porteurs, une proposition précise de complément sera apportée par le cabinet d'étude. L'objectif est ainsi de proposer aux porteurs une aide à la décision. Un nombre estimatif de 5 lieux est envisagé.
- 4.3 Identifier de nouveaux lieux potentiels sur le territoire. Partant d'une analyse détaillée des besoins exprimés par les publics potentiels sur le secteur, proposer une offre de services et évaluer le nombre de personnes pouvant être concernées. Des questionnaires ou interviewes seront réalisés dans cette perspective. Il s'agit de rendre cohérente l'offre de services entre les sites et de favoriser les synergies ou complémentarités. L'objectif est de susciter l'intérêt de porteurs de projets publics ou privés. Un nombre estimatif de 3 lieux est envisagé.

#### 4.4 Pour chaque projet,

- Relever les meilleures pratiques au niveau national qui pourraient être transférables
- Détailler l'offre de services et les publics visés : L'objectif est d'associer activités finançantes et activités financées pour atteindre in fine un équilibre économique du projet.
- Dimensionner les espaces
- Recenser les structures et personnes ressources pour contribuer ou pour animer le projet
- Lister et évaluer les investissements à prévoir
- Etablir un budget prévisionnel sur 5 ans
- Définir un type de structure juridique adaptée pour une gouvernance claire et contributive.
- Rechercher l'ensemble des sources de financement mobilisables
- Rédiger une fiche de synthèse pour chaque projet
- Réaliser une cartographie à l'échelle du Parc recensant tous les projets.

#### 4.5 Pour la tête de réseau :

La tête de réseau, fonction que le Parc a vocation à assumer, fédèrera et animera les différents tiers-lieux du territoire. Dans la perspective d'une réponse en 2021 par le Parc à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par l'Etat : la « Fabrique de territoire » :

- Définir les services à proposer aux tiers-lieux : lieu ressources, animation-communication, formation, professionnalisation pour les filières du territoire, partenariats avec des universités et des écoles, création de contenus numériques, éducatifs et culturels
- Organiser les moyens d'accompagnement et de mise en réseau des Tiers-lieux
- Calibrer un budget prévisionnel

#### 4.6 Livrables

Un rapport intermédiaire succinct présentera l'avancement du projet.

Le rapport final : méthodologie utilisée, personnes contactées, verbatim suite aux entretiens, fiches de synthèse des projets, cartographie, projet tête de réseau, etc...

## **5 : Conditions de remise des offres**

---

### **5.1. Prix**

Le budget pour cette étude s'élève à 15 000 € TTC

### **5.2. Date de remise des offres**

Les offres sont à remettre pour le **lundi 25 janvier à 12h** au plus tard, sous format numérique à l'adresse suivante : [p.gueit@pnr-vexin-francais.fr](mailto:p.gueit@pnr-vexin-francais.fr)

### **5.3. Délai d'exécution de la mission**

L'étude doit être réalisée dans un délai maximum de **4 mois** après la date de notification.

### **5.4. Composition de l'offre de service**

- Une note précisera la méthodologie générale employée pour mener à bien l'ensemble de la prestation : le prestataire précisera le nombre de répondants au questionnaire des acteurs locaux (§ 4.3)
- Les moyens humains (préciser les CV) et techniques mis en œuvre pour l'exécution de la mission,
- Les références à des études similaires réalisées par le prestataire
- Le devis estimatif détaillant tous les postes précisément
- Un planning précis des différentes étapes de réalisation de l'étude,
- Tous les éléments jugés utiles par le candidat pour apprécier la valeur technique de son offre.

### **5.5. Modifications de détail au dossier de consultation**

Le Parc naturel régional du Vexin français se réserve le droit d'apporter au plus tard 7 jours avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détail au dossier de consultation.

Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si pendant l'étude du dossier par les candidats, la date fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

### **5.6. Délai de validité des offres**

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours ; il court à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

### **5.7. Modalités de paiement**

Le paiement se fera par virement au moyen d'un mandat administratif dans les délais usuels de règlement administratif.

## **6 : Renseignements complémentaires**

---

Patrick GUEIT – Responsable du pôle développement économique Parc naturel régional du Vexin français 95450 Théméricourt Tél : 01 34 48 66 23 / 06 83 19 25 32 - courriel : p.gueit@pnr-vexin-francais.fr
--

## Annexe 1

### Liste des communes du Parc

Communes du périmètre actuel →

Aux communes du périmètre actuel s'ajoutent dans le cadre de la révision de la charte du Parc :

- Bennecourt
- Freneuse
- Hardricourt
- Limetz-Villez
- Méricourt
- Moisson
- Mousseaux-sur-Seine
- Rolleboise
- Triel-sur-Seine

COMMUNE	CODE INSEE	Population 2013	Population 2018	EPCI
BRUEIL-EN-VEXIN	78113	704	693	GPS&O
DROCOURT	78202	546	555	GPS&O
EVEQUEMONT	78227	794	784	GPS&O
FOLLAINVILLE-DENNEMONT	78239	1893	2050	GPS&O
FONTENAY-SAINT-PERE	78246	993	996	GPS&O
GAILLON-SUR-MONTCIENT	78261	675	683	GPS&O
GARGENVILLE	78267	6877	7201	GPS&O
GOMMECOURT	78276	683	675	GPS&O
GUERNES	78290	1057	1089	GPS&O
GUITRANCOURT	78296	635	609	GPS&O
JAMBVILLE	78317	837	854	GPS&O
JUZIERS	78327	3851	3758	GPS&O
LAINVILLE-EN-VEXIN	78329	823	798	GPS&O
MÉZY-SUR-SEINE	78403	2004	2112	GPS&O
MONTALET LE BOIS	78416	338	321	GPS&O
OINVILLE-SUR-MONTCIENT	78460	1105	1082	GPS&O
SAILLY	78536	381	388	GPS&O
SAINT-MARTIN-LA-GARENNE	78567	964	1003	GPS&O
TESSANCOURT-SUR-AUBETTE	78609	964	1017	GPS&O
VAUX-SUR-SEINE	78638	4749	4857	GPS&O
ABLEIGES	95002	1002	1149	Vexin Centre
AINCOURT	95008	939	930	Vexin Val de Seine
AMBLEVILLE	95011	414	378	Vexin Val de Seine
AMENUCOURT	95012	208	213	Vexin Val de Seine
ARRONVILLE	95023	663	666	Sausseron Impressionnistes
ARTHIES	95024	291	281	Vexin Val de Seine
AUVERS-SUR-OISE	95039	6894	6955	Sausseron Impressionnistes
AVERNES	95040	808	858	Vexin Centre
BANTHELU	95046	138	156	Vexin Val de Seine
LE BELLAY-EN-VEXIN	95054	247	245	Vexin Centre
BÉRVILLE	95059	343	349	Sausseron Impressionnistes
BOISSY-L'AILLERIE	95078	1822	1809	Vexin Centre
BRAY-ET-LU	95101	959	954	Vexin Val de Seine
BRÉANÇON	95102	365	376	Vexin Centre
BRIGNANCOURT	95110	198	202	Vexin Centre
BUHY	95119	317	323	Vexin Val de Seine
BUTRY-SUR-OISE	95120	2241	2265	Sausseron Impressionnistes
CHAMPAGNE-SUR-OISE	95134	4717	5029	Sausseron Impressionnistes
LA CHAPELLE-EN-VEXIN	95139	331	341	Vexin Val de Seine
CHARMONT	95141	27	36	Vexin Val de Seine
CHARS	95142	2008	2142	Vexin Centre
CHAUSSY	95150	616	591	Vexin Val de Seine
CHÉRENCE	95157	162	142	Vexin Val de Seine
CLÉRY-EN-VEXIN	95166	416	456	Vexin Val de Seine
COMMENY	95169	413	465	Vexin Centre
CONDÉCOURT	95170	576	566	Vexin Centre
CORMELLES-EN-VEXIN	95177	1231	1379	Vexin Centre
COURCELLES-SUR-VIOSNE	95181	299	274	Vexin Centre
ENNERY	95211	2377	2423	Sausseron Impressionnistes
ÉPIAIS-RHUS	95213	644	623	Sausseron Impressionnistes
FRÉMAINVILLE	95253	480	489	Vexin Centre
FRÉMÉCOURT	95254	554	563	Vexin Centre
FROUVILLE	95258	369	363	Sausseron Impressionnistes
GADANCOURT (*)	95259	86		
GENAINVILLE	95270	546	544	Vexin Val de Seine
GÉNICOURT	95271	498	526	Sausseron Impressionnistes
GOUZANGREZ	95282	176	168	Vexin Centre
GRISY-LES-PLATRES	95287	600	695	Vexin Centre
GUIRY-EN-VEXIN	95295	171	166	Vexin Centre
HARAVILLIERS	95298	552	547	Vexin Centre
HAUTE-ISLE	95301	301	283	Vexin Val de Seine
LE HEAULME	95303	200	212	Vexin Centre
HÉDOUVILLE	95304	253	278	Sausseron Impressionnistes
HÉROUVILLE	95308	610	619	Sausseron Impressionnistes
HODENT	95309	235	218	Vexin Val de Seine
LABBEVILLE	95328	593	617	Sausseron Impressionnistes
LIVILLIERS	95341	386	387	Sausseron Impressionnistes
LONGUESSE	95348	531	536	Vexin Centre
MAGNY-EN-VEXIN	95355	5668	5555	Vexin Val de Seine
MARINES	95370	3433	3504	Vexin Centre
MAUDÉTOUR-EN-VEXIN	95379	201	191	Vexin Val de Seine
MÉNOUVILLE	95387	91	60	Sausseron Impressionnistes
MONTGEROULT	95422	395	382	Vexin Centre
MONTREUIL-SUR-EPTE	95429	436	422	Vexin Val de Seine
MOUSSY	95438	140	132	Vexin Centre
NESLES-LA-VALLEE	95446	1799	1822	Sausseron Impressionnistes
NEUILLY-EN-VEXIN	95447	190	196	Vexin Centre
NUCOURT	95459	731	717	Vexin Centre
OMERVILLE	95462	309	316	Vexin Val de Seine
PARMAIN	95480	5573	5583	Sausseron Impressionnistes
LE PERCHAY	95483	563	549	Vexin Centre
LA ROCHE-GUYON	95523	463	471	Vexin Val de Seine
RONQUEROLLES	95529	857	876	Sausseron Impressionnistes
SAGY	95535	1150	1111	Vexin Centre
SAINT-CLAIR-SUR-EPTE	95541	978	986	Vexin Val de Seine
SAINT-CYR-EN-ARTHIES	95543	239	246	Vexin Val de Seine
SAINT-GERVAIS	95554	956	932	Vexin Val de Seine
SANTEUIL	95584	649	664	Vexin Centre
SERAINCOURT	95592	1306	1304	Vexin Centre
THÉMERICOURT	95610	278	291	Vexin Centre
THEUVILLE	95611	24	45	Vexin Centre
US	95625	1323	1305	Vexin Centre
VALLANGOUJARD	95627	643	620	Sausseron Impressionnistes
VALMONDOIS	95628	1200	1202	Sausseron Impressionnistes
VÉTHEUIL	95651	866	843	Vexin Val de Seine
VIENNE-EN-ARTHIES	95656	432	434	Vexin Val de Seine
VIGNY	95658	1080	1082	Vexin Centre
VILLERS-EN-ARTHIES	95676	492	506	Vexin Val de Seine
WY-DIT-JOLI-VILLAGE	95690	309	335	Vexin Val de Seine
<b>Périmètre total</b>		<b>102 454</b>	<b>103 994</b>	
<b>Périmètre strict</b>		<b>78 764</b>	<b>79 552</b>	
RONQUEROLLES				Communes non intégralement comprises dans le Parc
Gadancourt				intégrée à Avenes à partir du 1/01/2018

## **Annexe 2 : Liste des EPCI présents sur le Parc**

<b>EPCI</b>	<b>Nbre communes</b>	<b>Population 2013</b>	<b>Population 2018</b>
Vexin Centre	32	23 581	24 123
Vexin Val de Seine	27	17 249	17 083
Sausseron Impressionnistes	19	30 751	31 263
GPS&O	20	30 873	31 525
	<b>98</b>	<b>102 454</b>	<b>103 994</b>